

Ecole primaire publique  
1558 Rue Claires Fontaines  
01 150 St Vulbas

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL  
D'ECOLE  
du 20/03/2023**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'Education Nationale : Mme GOYON			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école: Mme TENAND	x		
Maire : M. JACQUIN	x		
Conseil municipal - adjoint en charge de l'école : M. GREAU	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme RAOUX	x		
Mme SAVARY	x		
Mme MAINOLI	x		
Mme AGUILERA	x		
Mme PATRICOT	x		
Mme SALANON	x		
Mme CHALVIN		x	
Mme ROUSSET		x	
DEN M. GAZANION	x		
REPRESENTANT DES PARENTS D'ELEVES			
Mme JAMES	x		
Mme CIESLA	x		
Mme BOUVIER		x	
Mme BALUFIN	x		
Mme MANNEVY		x	
Mme RAVET	x		
Mme CHUPIN	x		

Personne invitée : Mme ENJALRIC Bénédicte, enseignante spécialisée du RASED

## **ORDRE DU JOUR**

**Du conseil d'école du 20 Mars 2023**

**POINT N°1 : Points sur les effectifs**

- Effectifs 2022-2023 et prévisions 2023-2024

**POINT N°2 : Aides aux élèves**

- APC
- RASED

**POINT N°3 : Projet d'école**

Présentation des 4 axes et ses priorités

**POINT N°4 : Projets et sorties**

- Projet Culturel : Concours d'éloquence
- Projet sportif Génération 2024 : Triathlon
  - Sorties scolaires
  - Liaison école-collège

**POINT N°5 : Questions des parents non traitées précédemment**

**POINT N°6 : Remerciements**

## **POINT N°1 : Points sur les effectifs**

A ce jour, il y a toujours 167 élèves inscrits sur l'école.

Pour la rentrée 2023, les préinscriptions ont lieu cette semaine. Entre les inscriptions des Petites Sections et les constructions qui seront livrées prochainement les effectifs devraient être stables.

## **POINT N°2 : Aides aux élèves**

### **- APC Activités pédagogiques complémentaires**

Mme Mainoli a proposé des jeux de maths et des ateliers de langage

Mme Raoux : langage pour les GS , lecture avec les CP

Mme Salanon : résolution de problèmes et lecture fluence

Mme Patricot : lecture fluence, découverte des règles de jeux de la classe

Mme Aguilera : lecture fluence, techniques opératoires en maths, formation de médiateurs.

Mme Savary : formation de médiateurs et de bibliothécaires, correction de dictées (conseillée par Mme Enjalric)

### **- Intervention du RASED : Présentation du RASED, mission et fonctionnement par Bénédicte ENJALRIC.**

*« Notre équipe est constituée de 2 personnes : Mme GOZZO , psy EN et moi-même Enseignante spécialisée à dominante pédagogique. Nous intervenons chacune sur une dizaine d'écoles du Secteur de la circonscription d'Amberieu en Bugey. Nous sommes des membres à part entière des équipes pédagogiques des écoles.*

*Notre rôle est d'intervenir auprès des enseignantes pour aider à l'analyse des difficultés et proposer des aménagements en classe ou des remédiations en petit groupe.*

*Je peux aller observer des élèves en classe pour croiser les regards et trouver des solutions d'aides concrètes. Je participe aux équipes éducatives lorsqu'elles concernent un élève que je connais ou que j'ai observé. J'interviens principalement à la demande des enseignants.*

*La psychologue scolaire intervient à la demande des familles, parfois aussi sur recommandation des enseignants. Elle peut aussi venir observer en classe ou rencontrer les enfants en entretien, avec puis sans leur famille. Elle peut faire passer des bilans psychométriques qui pourront aider à mieux comprendre les élèves, adapter la manière de travailler avec eux. Elle participe aussi à la proposition d'orientation des élèves et est en lien avec la MDPH.*

*Je remercie la mairie de St Vulbas qui met à notre disposition deux salles à l'étage et un budget de fonctionnement qui nous sert à commander du matériel, de la papeterie, ainsi que des jeux pédagogiques qui sont très onéreux.*

*Cette année j'ai déjà accompagné une vingtaine d'élèves de l'école de la GS au CM2. Je suis aussi disponible pour les enseignants en tant que personne ressource pour mettre en place des aménagements en classe et approfondir nos connaissances sur les troubles et leur prise en charge.*

*Pour la dernière période de l'année , ce seront davantage les GS et les CP qui seront concernés, les GS pour une préparation au projet de lecteur, en vue du CP et les CP pour soutenir leur apprentissage de la lecture et le renforcer. »*

### **POINT N°3 : Projet d'école**

Le projet d'école est en cours d'écriture et sera mis en place à la rentrée prochaine

Pour chaque axe départemental, nous avons défini nos priorités.

*-Axe 1 : Améliorer les réussites, principalement en maths et en français, et réduire les inégalités.*

- **PRIORITE 1 : Mathématiques : Développer un comportement de chercheur chez les élèves**
- **PRIORITE 2 : Français : Développer les compétences des élèves en compréhension de consignes**

*-Axe 2 : Développer les parcours éducatifs de l'élève (parcours éducatif de santé, parcours citoyen et parcours éducatif artistique et culturel)*

- **PRIORITE 1 : PEAC : Création de livret unique du PEAC par cycle**
- **PRIORITE 2 : PEAC : Mise en place d'un projet culturel par an pour toute l'école**
- **PRIORITE 3 : Parcours citoyen : Programmer des séances sur ce thème**

*- Axe 3 : Prendre en compte le climat scolaire et le bien-être de l'élève*

- **PRIORITE 1 : Développer la qualité des relations entre élèves**
- **PRIORITE 2 : Prévenir du harcèlement ( pHARe)**

*-Axe 4 : Développer les relations avec les partenaires et les familles*

- **PRIORITE 1 : Maintenir les relations actuelles avec les parents d'élèves**

## **POINT N°4 : Projets et sorties**

### **- Projet Culturel : Concours d'éloquence en partenariat avec la bibliothèque**

Un concours est organisé par les enseignantes de cycle 2 et 3 de l'école pour proposer aux élèves une aventure de lecture et une approche de différents textes, associée au plaisir et au partage.

Les enfants pourront au choix, lire un extrait de livre à voix haute ou apprendre et réciter une poésie. Le choix du livre ou de la poésie appartient à l'élève.

Ce projet se déroule en plusieurs étapes, alliant entraînements, partages et rencontres avec des professionnels. (Une comédienne viendra donner des conseils aux élèves afin qu'ils se préparent au mieux et soient à l'aise lors de leur passage devant les autres et devant le jury)

Les élèves les plus convaincants seront désignés au sein de la classe par un premier jury, pour participer à la finale devant un autre jury et se confronter à d'autres élèves de l'école. 2 élèves seront sélectionnés dans chaque catégorie pour la finale, soit 4 enfants par classe. Concernant la classe de Mme Patricot, il y aura 4 enfants qui seront en compétition avec les CP CE1 et 4 autres avec les CM. Des lots seront remis aux participants et aux gagnants.

### **- Projet culturel : Exposition Matisse**

Tous les élèves vont participer à cette exposition. Dans chaque classe, nous allons étudier certaines œuvres de l'artiste ainsi que ses différents procédés puis nous présenterons nos chefs d'œuvres lors d'une exposition qui aura lieu du 04 ou 07 avril en salle de motricité.

### **- Projet sportif Génération 2024 : Triathlon le 23 juin**

Quentin Perrot , MNS de la piscine qui intervient à l'école en qualité d'ETAPS a proposé aux classes de cycle 2 et 3 de participer à un triathlon alliant natation , vélo et course. Les séances d'athlétisme et de natation ont déjà eu lieu pour ces classes, il reste les séances de VTT.

Cela sera aussi l'occasion de travailler sur les valeurs des jeux olympiques et paralympiques, les anneaux, la flamme, les mascottes, l'historique des JO, etc...

### **- Sorties culturelles : théâtre de l'Allégo et compagnie Patamouss**

Les classes de Mmes Mainoli, Tenand et Raoux sont allées voir le spectacle « Elle e(s)t moi » le 10 mars. Les 4 autres classes iront voir « l'île au trésor » le 04 avril.

La compagnie Patamouss vient nous présenter un spectacle de marionnettes « les chevaliers » le 16 mai au CIR.

Les classes de PS/MS et MS/GS iront en juin au parc des loups de Courzieu.

La classe de CE2 partent le 27 avril au parc des oiseaux.

Les classes de GS/CP et CE1 iront le 1<sup>er</sup> juin au musée du Revermont puis faire de l'accrobranche à St-Etienne du Bois.

Les CM1 et CM2 iront en vélo au CNPE faire des ateliers les 09(CM2) et 15 juin (CM1).

Les classes CM1 et CM2 se rendront à Lyon le 06 juin en train, effectueront un jeu de piste en ville puis prendront le métro pour se rendre au musée des confluences.

### Liaison cm2-6<sup>ème</sup>:

Des documents pour l'élaboration du dossier sont en circulation. La visite du collège aura lieu le 05 mai. Ils feront des ateliers de sciences.

Mme Savary est en lien avec les professeurs de 6<sup>ème</sup>, elle échange sur la méthodologie et ces derniers donnent des pistes sur des éléments à retravailler.

**POINT N°5 : Questions des parents non traitées dans les points précédents.**

Nous remercions les parents délégués de faire le relais entre les parents de l'école et nous-mêmes mais nous insistons sur le fait que nous préférons un échange direct entre parents et enseignants:

### Absence d'un enfant à l'école

*- Appeler 3 numéros le matin (école, centre et cantine) pour signaler l'absence de son enfant, c'est fastidieux. Pourquoi l'école ne communique pas avec la cantine et le centre pour faire remonter les absences signalées ?*

*Dans les écoles, il n'y a pas de vie scolaire, comme au collège, qui gère les absents. Ce n'est pas notre rôle. Nous prévenons tout de même la cantine chaque matin de nos absents pour que les dames de la cantine organisent leurs services. Vous pouvez très bien prévenir de l'absence par mail et mettre la cantine et le centre en copie.*

### Hygiène et Santé

**- Encore récemment, plusieurs cas de Covid ou de maladie contagieuse ont été détectés à l'école. Pourquoi les parents ne sont pas avertis, maintenant que les enfants se mélangent ?**

**- Pourquoi les parents délégués n'en sont plus informés, comme cela avait été discuté l'année dernière ?**

Concernant le covid, nous suivons le protocole national, le cadre sanitaire est suspendu depuis mi-février et nous n'avons plus d'obligation d'avertir les familles. Cependant, les parents des classes concernées ont été prévenus lorsqu'un cas s'est présenté.

Pour les maladies contagieuses, nous sommes tenues d'avertir les parents pour certaines de ces maladies (listées par l'Education Nationale). Pour les autres maladies, il s'agit du secret médical et nous sommes tenues de le respecter.

- Pourquoi les enfants de primaire ne peuvent-ils pas fermer la porte des toilettes, par souci d'intimité ?

Il y a des verrous à toutes les portes des toilettes, les enfants qui le souhaitent peuvent se fermer.

### Travail en classe et devoirs

- Les exercices faits en classe dans les cahiers sont très rarement corrigés. Comment les enfants peuvent comprendre leurs erreurs ?

Lors des réunions de rentrée, toutes les enseignantes expliquent leur fonctionnement et comment elles corrigent. Elles pratiquent des corrections individuelles ou une correction collective en fonction des exercices demandés. Lors des corrections collectives, elles ne repassent pas systématiquement derrière l'élève pour voir s'il a bien pris la correction.

- Pourquoi les cahiers d'exercices et les fichiers de mathématiques ne sont-ils pas plus souvent rapportés à la maison par les enfants ?

Les enseignantes les lisent et les corrigent quasiment tous les soirs, elles ne peuvent pas les rendre très souvent aux familles. Il serait plus riche de demander directement à l'enseignante de voir ces cahiers. Mme l'Inspectrice rebondit sur cette question en interrogeant le conseil sur les véritables raisons de cette question : est-ce pour faire retravailler les enfants à la maison ou pour qu'ils s'avancent? Elle réprecise aux membres de ce conseil que le travail se fait en classe pour tout le monde, ce qui permet de limiter les inégalités sociales des familles face aux éventuelles difficultés de leurs enfants.

- Pourquoi les maitresses de primaire ne sont pas plus exigeantes sur la qualité de l'écriture ?

Elles essaient de l'être en fonction des élèves et du temps dont elles disposent. L'exigence est ciblée selon l'objectif d'apprentissage (pourquoi et pour qui on écrit).

- Savez-vous déjà comment sera remplacée madame Aguilera lors de son congé maternité ?

C'est un congé long et anticipé, il y aura un remplacement assuré pour ce congé maternité.

### Sécurité à l'école et aux abords immédiats de l'école

- Qu'avez-vous mis en place cette année contre le harcèlement scolaire, notamment en maternelle ?

Dans le programme pHARe, 10 heures d'apprentissages par an, du CP à la 3<sup>e</sup> sont consacrées à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves (visionnage de vidéos, jeux de rôles,...). Chacune d'entre nous aura fait un minimum de 10 heures sur ce thème.

Avec Mme Aguilera, nous faisons actuellement un échange de services, elle fait de la découverte de l'Anglais avec mes GS et moi je prends ses élèves pour aborder ce sujet à travers des études de cas, des jeux de rôles, des débats...

Je prendrai les CP de Mme Raoux pour travailler sur ce thème-là les vendredis en début d'après-midi pendant qu'elle s'occupera de l'écriture en cursive des GS.

En maternelle, nous ne pouvons pas parler d'harcèlement, c'est plus des situations de disputes et de « violence ». Le rappel des règles du vivre ensemble se fait tous les jours. Pour les élèves qui ont un comportement débordant, les parents sont systématiquement prévenus et nous leur conseillons de rencontrer des spécialistes qui pourraient aider leurs enfants. De notre côté, il y a une bonne prise en compte de la différence au sein de la classe, nous expliquons que certains camarades ont besoin de temps calmes « d'isolement » pour limiter des interactions qui pourraient dégénérer. Nous avons une surveillance plus accentuée pour certains élèves.

- Pourquoi, devant l'école, un parent d'élève a pu rentrer en contact avec un enfant qui descendait du bus afin de régler les comptes de son propre enfant (dispute à la récréation) ?

Ne serait-ce pas le rôle de l'école d'intervenir dans cette situation ?

*Non désolée, ce n'est pas notre rôle, notre responsabilité commence dès l'entrée dans les locaux de l'école. Nous ne surveillons pas la sortie du bus, si vous voulez contacter quelqu'un concernant ce sujet, merci de vous adresser à la caisse des écoles.*

*Nous comptons sur le civisme des gens pour éviter ce genre de désagrément.*

- Comment pourriez-vous expliquer qu'une pétition lancée à l'initiative d'une maman, encouragée par certaines maîtresses, ait pu circuler dans l'école et être signée par des enfants qui ignoraient même ce pourquoi ils signaient, et ce sans que les parents n'en soient informés ?

*Cette question a déjà été abordée et c'est lors de la réunion de la caisse des écoles que vous aurez des éléments de réponse. Nous voulions juste rappeler que cette pétition n'a jamais été encouragée par les enseignantes.*

### Questions communes à la Mairie et à l'Ecole

- Depuis l'ouverture de la crèche, il est devenu difficile de se garer devant l'école, et cela même à 11 h 30 et 13 h 05. Les places sont occupées à la journée par le personnel de la crèche et de l'école. Pourquoi les maîtresses n'utilisent-elles plus le parking mis à leur disposition devant l'ancienne entrée de l'école ?



*Nous n'avons pas de parking mis à notre disposition, chacune d'entre nous se gare où elle le souhaite. il y a de la place vers l'autre entrée de l'école, n'hésitez pas.*

**- Pourquoi autant de véhicules stationnent-ils toujours en double file devant la classe de madame Salanon ? Plusieurs enfants ont manqué de se faire renverser par des voitures à cet endroit, car ils sortent en courant, et il y a un vrai condensé de personnes dans cette zone. Pourriez-vous prévoir une autre sortie plus sécurisée pour cette classe, par exemple par l'atelier du côté des CE2 ?**

*Les élèves de Mme Patricot sortent déjà par l'atelier coté CE2, chacune a sa propre sortie.*

**- Pourriez-vous proposer une sécurisation de cette zone, par des barrières ?**

*Nous sommes tous navrés de voir que certaines familles continuent de se garer n'importe comment. Monsieur Jacquin propose d'installer une barrière (avec bip pour les enseignantes et personnel travaillant à la crèche et à l'école) ce qui empêcherait tout véhicule de circuler près des abords de l'école. Cette solution serait une solution radicale pour les enfants qui ne risqueraient plus de se faire écraser, mais cela serait contraignant pour les familles qui devront se garer plus loin. Il est demandé à Monsieur le maire d'écrire un petit rappel des règles de circulation et de stationnement avant d'envisager l'installation de barrières.*

**- Pourquoi ne pas reprendre les sorties des enfants comme avant la période covid ?**

*Chacune des enseignantes apprécie d'avoir une sortie personnalisée afin d'échanger plus tranquillement avec les parents de sa classe.*

## **POINT N°6 : Remerciements**

Toute l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour son aide financière ainsi que pour son soutien dans nos projets.

Nous remercions les parents délégués pour leur travail.

Nous remercions le Sou des écoles pour leur investissement dans cette association.

Nous remercions également tous les parents qui nous aident lors d'activités en classe, lors de nos sorties, et surtout à ceux qui nous ont permis de faire de l'escalade, de la natation et bientôt du VTT.

La séance est levée à 19h45.

**SIGNATURES**      Mme Tenand

Mr Jacquin

Un représentant des parents

